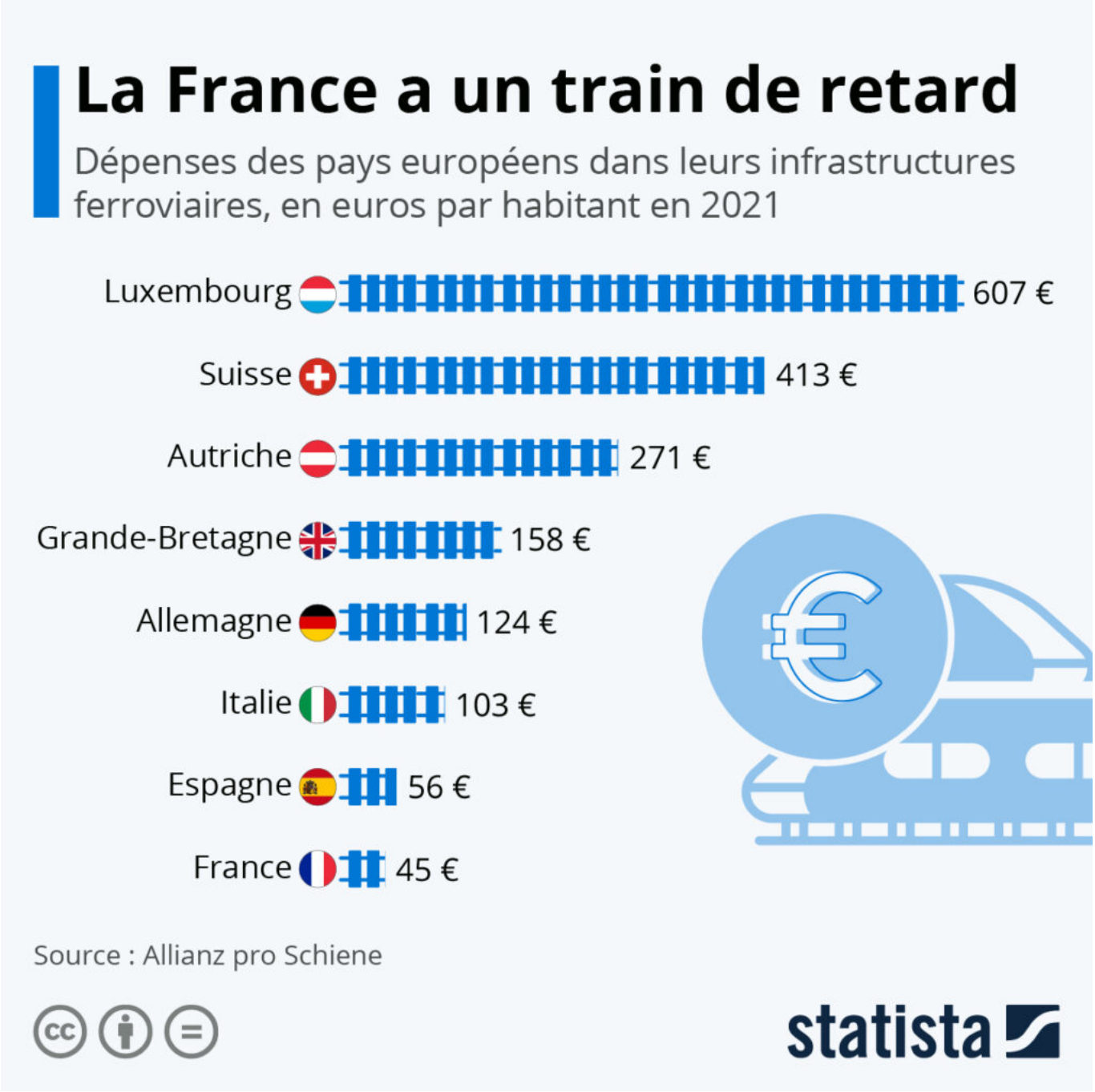
Ecrit par Echo du Mardi le 20 juillet 2022

Investissements ferroviaires : la France a un train de retard



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 juillet 2022

En moyenne, un trajet en train émet 11 fois moins de gaz à effet de serre que le même déplacement en voiture et jusqu'à 130 fois moins qu'en avion. Dans l'optique d'atteindre la neutralité carbone en 2050, la France mise sur une augmentation du trafic ferroviaire de 27 % d'ici 2030 et de 79 % d'ici 2050, selon le magazine Alternatives Économiques. Un objectif qui sera difficile à atteindre sans financements massifs, en particulier dans l'entretien et la modernisation du réseau.

Or, si la France bénéficie du deuxième réseau ferré le plus dense d'Europe, avec 29 000 km de voies, elle investit beaucoup moins par habitant dans ses infrastructures que la plupart de ses voisins européens – soit environ deux fois moins qu'en Italie et trois fois moins qu'en Allemagne, comme le montre notre infographie.

L'association allemande de transport, Allianz pro Schiene, calcule chaque année, en collaboration avec le cabinet de conseil SCI Verkehr, les investissements par habitant réalisés par une sélection d'États européens dans leurs infrastructures ferroviaires.

En 2021, les leaders étaient le Luxembourg avec 607 euros dépensés par habitant et la Suisse avec 413 euros. La première place du Luxembourg s'explique notamment par les investissements de son plan national de mobilité, prévu pour une période allant jusqu'en 2035, ce qui fait que le pays continuera probablement à dominer le classement dans les années à venir. La Suisse a choisi une voie particulière en instaurant une taxe sur le trafic des poids lourds : cela lui permet en partie de financer son système ferroviaire et, en même temps, d'inciter à transférer le transport de marchandises des camions vers le train.

De Claire Villier pour Statista